



## COUPE DE BRETAGNE U16 - Saison 2022/2023 (màj 27-09-22)

**Durée des matchs :** 2 x 16 min (+ 10 min de repos à la mi-temps)

**Égalité :** en cas d'égalité, une série de 3 coups francs directs sera effectuée pour départager les équipes

**Points :** victoire = 3 points, défaite = 0 point, victoire après CFD = 2 points, défaite après CFD = 1 point

**Classement :** nombre de points, goal-average général, nombre de buts marqués

**Poule Haute :** SPRS Ploufragan - AL Plonéour-Lanvern - HC Dinan-Quévert

**Poule Basse :** Entente Ergué-Gabéric/Callac - Quintin RC - PC Lesneven

### Samedi 1<sup>er</sup> octobre - Poule Haute à Quévert

Match 1	HC Dinan-Quévert	AL Plonéour-Lanvern
Match 2	AL Plonéour-Lanvern	SPRS Ploufragan
Match 3	SPRS Ploufragan	HC Dinan-Quévert

### Samedi 1<sup>er</sup> octobre - Poule Basse à Ergué-Gabéric

Match 1	Entente Ergué-Gabéric/Callac	Quintin RC
Match 2	Quintin RC	PC Lesneven
Match 3	PC Lesneven	Entente Ergué-Gabéric/Callac

### Rappel important – Arbitrage

**Ce sont les clubs qui reçoivent qui doivent assurer l'arbitrage des rencontres avec un ou des arbitres minimum 2<sup>ème</sup> degré.**

Si cela leur est impossible, ils doivent avertir, au moins 8 jours à l'avance, les autres clubs concernés par ce tournoi, en leur demandant d'arbitrer pour eux.

Les échanges entre clubs sont autorisés. Si aucun club concerné par le tournoi ne peut les dépanner, ils doivent chercher un arbitre d'un autre club (non concerné par ce tournoi).

**À défaut les amendes prévues au règlement seront appliquées.**

**NB :** un club qui se déplace a le droit de venir avec un arbitre pour qu'un arbitrage en double soit mis en place à l'occasion de la rencontre avec le club recevant.

Dans ce cas, le club reçu devra prévenir le club recevant, au moins la veille, qu'il viendra avec un arbitre (en indiquant le nom et le degré de cet arbitre).